

Conditions Particulières pour les Offres VPS

ELYPSEGROUP SAS

10/06/2024

1. Objet

Les présentes Conditions Particulières (ci-après "CP") complètent les Conditions Générales de Vente (CGV) de ElypseGroup et régissent les modalités spécifiques relatives aux services de serveurs privés virtuels (VPS) proposés par la Société.

2. Acceptation des CP

La souscription à une offre VPS implique l'acceptation sans réserve des présentes CP par le Client, en complément des CGV.

3. Utilisation Acceptable des Services VPS

3.1. Le Client s'engage à utiliser les services VPS de manière légale et conforme aux présentes CP, aux CGV et aux lois en vigueur. 3.2. Toute utilisation des services VPS à des fins illicites, y compris, mais sans s'y limiter, la création, la distribution ou la facilitation d'attaques par déni de service (DDoS), le minage de cryptomonnaies sans autorisation, et l'hébergement de contenu illégal est strictement interdite.

4. Suspension des Services

4.1. La Société se réserve le droit de suspendre immédiatement et sans préavis les services VPS du Client dans les cas suivants :

- Un nombre excessif d'attaques DDoS reçues, compromettant la stabilité des services.
- Une suspicion d'utilisation des services VPS pour initier des attaques DDoS.
- Une suspicion d'utilisation des services VPS pour le minage de cryptomonnaies.
- Une suspicion d'utilisation des services VPS pour héberger des contenus illégaux ou toute activité contraire aux lois et réglementations en vigueur.
- Toute autre activité du Client pouvant nuire à la stabilité ou à la sécurité des services fournis par la Société. 4.2. En cas de suspension des services VPS pour les raisons mentionnées cidessus, la Société informera le Client de la suspension et des motifs correspondants dès que possible.

5. Perte de Possibilité de Remboursement

5.1. En cas de suspension des services VPS pour les motifs mentionnés à l'article 4.1, le Client perdra tout droit à remboursement pour la période restante du service souscrit. 5.2. La Société ne sera pas responsable des pertes ou dommages indirects résultant de la suspension des services VPS pour les raisons susmentionnées.

6. Responsabilité du Client

6.1. Le Client est seul responsable des données et activités sur son serveur VPS et s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger son serveur contre les utilisations abusives.

6.2. Le Client s'engage à informer immédiatement la Société de toute utilisation suspecte ou non autorisée de son serveur VPS.

6.3 Une consommation excessive des ressources du serveur peut entraîner des frais supplémentaires, calculés de manière forfaitaire sur la base du 95^e percentile.

6.4 Conformément à l'article 6.3, la limite de consommation est fixée à une moyenne de 20 Mbps sur la période de location.

6.5 En application des articles 6.3 et 6.4, une pénalité forfaitaire de 1 € par Mbps excédentaire sera appliquée sur la période de location.

7. Modifications des CP

La Société se réserve le droit de modifier les présentes CP à tout moment. Les modifications seront publiées sur le site internet de la Société et, le cas échéant, notifiées aux Clients par email. L'utilisation continue des services VPS après modification vaut acceptation des nouvelles CP.

8. Contact

Pour toute question relative aux présentes CP, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@elypsecloud.com